

De: contact evisamdg evisamdg.contact@gmail.com
Objet: eVisa Madagascar
Date: 15 octobre 2019 à 15:18
À: annietana@icloud.com

EC

Bonjour,

Pour votre information nous traitons uniquement les demandes de visa électronique (eVisa) qui ont été enregistrées depuis la plateforme officiel du Gouvernement de Madagascar notamment la plateforme <http://evisamada.gov.mg/fr/>

Sur cette plateforme, aucun paiement de droit de visa n'est requis. Seul l'enregistrement des informations concernant le voyage du demandeur est requis. Cet enrôlement en ligne aboutit à la délivrance d'une attestation de débarquement dans les 48H de la demande et elle se fait gratuitement sur simple enregistrement des données.

Le paiement des droits de visa se fera à l'arrivée au niveau des guichets eVisa de l'aéroport.

Vous n'avez pas reçu votre autorisation de débarquement car vous êtes probablement passé par d'autres sites indépendants payants qui ont été bloqués par le système à la suite d'une décision provisoire prise par l'organisation face aux cas d'arnaques.

Par ailleurs, vous pouvez refaire votre demande de visa gratuitement sur le site officiel mentionné plus haut et recevoir par la suite votre autorisation de débarquement.

Cordialement

L'équipe eVisa Madagascar
Madagascar eVisa Team